

L'avenir de l'ENA, objet de nombreux débats

LE MONDE | 02.02.2017 Par Camille Stromboni

Faut-il supprimer l'École nationale d'administration ? A l'heure de la défiance envers une élite jugée de plus en plus déconnectée de la réalité, la question revient régulièrement, comme pendant la primaire de la droite où l'énarque et candidat Bruno Le Maire l'avait portée. Trop peu ouverte, conformiste, minée par le pantouflage de ses anciens élèves... la prestigieuse école chargée de former une grande partie de la haute fonction publique est pointée du doigt comme la responsable d'un système fonctionnant désormais en vase clos, loin de sa mission de démocratisation et de professionnalisation des grandes administrations de l'Etat.

Le débat sur son avenir s'est invité au Sénat mercredi 1^{er} février, lors d'une discussion organisée par le groupe Rassemblement démocratique et social européen. Aucun parlementaire n'est allé jusqu'à plaider sa suppression – « *L'ENA est, pour l'administration publique, la pire des formations, mais à l'exception de toutes les autres* », a paraphrasé Yves Detraigne (UDI).

Mais les sénateurs n'ont pas manqué de s'élever contre les vicissitudes de l'établissement : l'absence de mixité dans son recrutement, mais aussi l'intouchable classement de sortie, qui détermine l'affectation dans les grands corps, ou encore la trop forte porosité entre la haute fonction publique et le monde politique. Et prôné sa transformation.

« *Il faut réformer l'ENA* », a abondé Annick Girardin, ministre de la fonction publique, tutelle de l'établissement administratif, tout en soulignant l'important travail déjà mené ces dernières années sous la direction de Nathalie Loiseau, avec une modernisation du concours d'entrée et une rénovation de la formation.

Formation à la recherche

Une nouvelle étape vient d'être enclenchée : le contrat d'objectifs et de performance, signé par l'école en novembre 2016 pour les trois prochaines années, établit la perspective d'un plan de transformation de l'ENA en grand établissement universitaire, avec ses propres enseignants et chercheurs. Le développement de chaires de recherche est également envisagé. Ce travail de préparation d'un changement de statut de l'ENA, d'établissement administratif en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), ayant ainsi la possibilité de délivrer un diplôme, est en cours, notamment avec le secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur, a indiqué Annick Girardin au Sénat.

« *La question n'est pas "pour ou contre l'ENA ?"* », estime Thierry Mandon, le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, interrogé par *Le Monde*. *Mais quelles sont les compétences et les connaissances que doivent avoir les cadres de l'Etat, à l'heure de la transformation numérique de la société et de la mondialisation, qui ont des conséquences majeures sur le pilotage de la puissance publique.* » Son cabinet travaille à une liste de propositions, avec un examen des systèmes de formation des élites administratives à l'étranger, qu'il présentera fin février.

Outre le renforcement des enseignements en économie, en culture scientifique ou encore en sciences humaines, l'ancien secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat juge essentiel, à l'avenir, d'introduire une formation à la recherche des élèves : « *C'est incontournable pour de futurs fonctionnaires qui doivent s'interroger avant de décider, avec la modestie et l'esprit critique que la démarche du chercheur implique.* » « *La question du recrutement à l'entrée de l'école est également centrale, juge-t-il encore. Il nous faut trouver des leviers pour lutter contre l'hyper-reproduction culturelle et sociale de l'ENA.* »

« Eviter le népotisme »

Nathalie Loiseau travaille de longue date sur cette question de la diversification à l'entrée de l'ENA. Cet objectif figure d'ailleurs parmi les principales lignes stratégiques du contrat des trois prochaines années.

« *Nous renforçons nos actions pour encourager à la diversité dans la préparation au concours d'entrée, notamment avec le développement de notre classe préparatoire intégrée, destinée aux boursiers, décrit la directrice. 76 % des étudiants qui en sortent réussissent un concours de catégorie A de la fonction publique, rapporte-t-elle. Et environ un par an entre à l'ENA.* »

L'effort de communication pour attirer tous les profils, et surtout les moins favorisés qui sont bien moins nombreux à se présenter aux portes de l'ENA, va lui aussi être poursuivi. « *Le concours reste le meilleur moyen d'éviter le népotisme, l'entre-soi et la reproduction des élites* », souligne néanmoins la directrice, rappelant la philosophie qui a présidé à la création de l'école.

Mercredi, aucun des sénateurs n'a remis en question l'existence de ce concours d'entrée. Ils ont été, en revanche, plusieurs à dénoncer un autre travers : le manque de contrôle des énarques qui partent pantoufler dans le privé, sans forcément respecter leur obligation décennale. « *L'engagement de servir l'Etat à l'issue de la scolarité n'est pas assez exigeant aujourd'hui* », a estimé M^{me} Girardin, soulignant que la nation investit 83 000 euros par an pour leur assurer cette formation.

La ministre a annoncé avoir saisi le premier ministre et le président de la République, en proposant un décret établissant le principe d'une obligation de servir l'Etat au minimum les dix premières années à la sortie de l'école, sous peine de devoir démissionner de la fonction publique et rembourser le coût de sa formation. Un « *grand débat démocratique* » demeure quoi qu'il en soit nécessaire à l'avenir sur les changements que devra emprunter l'école, a estimé la ministre.